

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2004 - 2007

ANNEXES

ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Les orientations de la Politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire s'adressent aux organismes qui répondent aux critères de base suivants¹, lesquels s'appliquent à l'ensemble des organismes communautaires :

1. avoir un statut d'organisme à but non lucratif²;
2. démontrer un enracinement dans la communauté;
3. entretenir une vie associative et démocratique;
4. être libres de déterminer leur mission, leurs orientations, ainsi que leurs approches et leurs pratiques;

En plus des quatre critères précédemment énoncés, les organismes doivent répondre aux critères qui reflètent la nature de l'action communautaire autonome, soit :

5. avoir été constitués à l'initiative des gens de la communauté;
6. poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
7. faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
8. être dirigés par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

¹ Tiré de la politique gouvernementale *L'action communautaire une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, p. 21.

² Organisme enregistré en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec ou de la deuxième partie de la Loi sur les corporations canadiennes.

EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE

(Développement du pouvoir d'agir)

La PARTICIPATION (permettre à tous les membres de la communauté de participer à la vie et aux systèmes de la communauté) :

- **intégration, dans les** espaces décisionnels, **des individus non perçus comme leaders naturels;**
- **équité dans la** redistribution du pouvoir.

Les COMPÉTENCES :

- **la connaissance et à la reconnaissance des** forces du milieu;
- **une** imputabilité **favorisant la compétence des individus et de la communauté;**
- **la capacité de** mailler les ressources locales, **de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent;**
- **les** habiletés consensuelles et décisionnelles;
- **l'autogestion de son développement;**
- **le** renforcement des réseaux **naturels, communautaires et professionnels** de soutien **aux individus.**

La COMMUNICATION :

- **l'interaction** positive;
- **l'expression de** points de vue divergents **ancrée dans la confiance;**
- **la** circulation **efficace de l'information générale;**
- **l'accès à l'information** requise pour **réussir des projets spécifiques;**
- **la** transparence **dans les processus décisionnels.**

Le CAPITAL COMMUNAUTAIRE (assurer l'entraide sur le plan individuel et permettre l'action sur des questions sociétales plus larges) :

- sentiment d'appartenance – **à la fois à la communauté et à l'environnement;**
- **conscience de la** citoyenneté **possédée par chacun des membres.**

CRITÈRES D'ADMISSION

DÉFINITION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR³

Un centre communautaire de loisir est un milieu de vie qui privilégie la prise en charge par, dans et pour la communauté locale, par une action multi (multidisciplinaire, multisectorielle...) destinée à l'ensemble de la communauté locale et en interaction avec elle, sans discrimination, en temps de loisir, par le moyen du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. Il doit être prioritairement au service de la famille.

1. Répondre à la définition d'un centre communautaire de loisir.
2. Former une association légale, incorporée selon la 3^e partie de la Loi sur les compagnies, un OSBL.
3. Être dirigé par un conseil d'administration élu par une assemblée générale représentative (membership individuel et représentation de la population au conseil d'administration).
4. Gérer et agir de façon autonome.
5. Disposer en permanence de son propre lieu physique, de ses propres ressources humaines en animation, en action communautaire et/ou en éducation populaire.
6. Offrir loisir et action communautaire en vue d'une action éducative et sociale de manière à créer un véritable milieu de vie en interaction avec la communauté locale.
7. Donner la parole aux gens afin de mieux cerner les réalités du milieu et, grâce à l'action bénévole, susciter dans la communauté locale la prise en charge des citoyens par eux-mêmes.
8. Rejoindre les citoyens de tous âges, obligatoirement les jeunes.
9. Soutenir une programmation où le loisir et l'action communautaire favorisent la création d'un milieu de vie et cela à l'égard de tous les citoyens de la communauté locale sans discrimination.
10. Être en action depuis trois ans.

³ Conseil d'administration, décembre 2000

**La Fédération québécoise des
centres communautaires de loisir
et ses membres**

Juillet 2001
Révisé septembre 2003

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) reconnaît trois types de membres : actifs, sympathisants et affiliés. On les définit comme suit :

Membre actif

Est membre actif de la Fédération un centre communautaire de loisir⁴ autonome sans but lucratif qui répond aux objectifs suivants :

- Favoriser le développement intégral de la personne et la prise en charge des citoyens dans leur communauté locale en utilisant le moyen privilégié du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.
- Agir en interaction avec les citoyens, les organismes, les associations du milieu.
- Regrouper des gens au temps du loisir, en créant un milieu de vie dans un encadrement physique.
- Participer à l'épanouissement de la famille en suscitant son ouverture et son autonomie.
- Permettre à ses clientèles, regroupées par secteurs d'âge et par champs d'activités, l'accès aux principales formes de loisir, d'action communautaire et d'éducation populaire.

Membre affilié

Est membre affilié de la Fédération une corporation sans but lucratif qui poursuit des objectifs dans la lignée de ceux présentés dans les lignes précédentes.

Membre sympathisant

Est membre sympathisant de la Fédération une corporation sans but lucratif qui respecte les objectifs présentés ci-haut.

⁴ Un centre communautaire de loisir est un milieu de vie qui privilégie la prise en charge par, dans et pour la communauté locale, par une action multi (multidisciplinaire, multisectorielle...) destinée à l'ensemble de la communauté locale et en interaction avec elle, sans discrimination, en temps de loisir, par le moyen du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. Il doit être prioritairement au service de la famille.

Pour devenir membre de la Fédération, l'organisme doit répondre aux critères d'admission correspondant au statut désiré. Ce sont les suivants :

	MEMBRE		
	Actif	Affilié	Sympathisant
1. Répondre à la définition d'un centre communautaire de loisir ⁵ .	✓		
2. Former une association légale, incorporée selon la 3e partie de la Loi sur les compagnies, un OSBL.	✓	✓	✓
3. Être dirigé par un conseil d'administration élu par une assemblée générale représentative (membership individuel et représentation de la population au conseil d'administration).	✓	✓	
4. Gérer et agir de façon autonome.	✓		
5. Disposer en permanence de son propre lieu physique, de ses propres ressources humaines en animation, en action communautaire et/ou en éducation populaire.	✓		
6. Offrir loisir et action communautaire en vue d'une action éducative et sociale de manière à créer un véritable milieu de vie en interaction avec la communauté locale.	✓		
7. Donner la parole aux gens afin de mieux cerner les réalités du milieu et, grâce à l'action bénévole, susciter dans la communauté locale la prise en charge des citoyens par eux-mêmes.	✓	✓	
8. Rejoindre les citoyens de tous âges, obligatoirement les jeunes.			
9. Soutenir une programmation où le loisir et l'action communautaire favorisent la création d'un milieu de vie et cela à l'égard de tous les citoyens de la communauté sans discrimination.	✓		
10. Être en action depuis trois ans.	✓		
11. Poursuivre des objectifs qui s'inscrivent dans la lignée de ceux des membres actifs ⁶ .		✓	
12. Respecter les objectifs poursuivis par les membres actifs ⁷ .			✓
13. Agir dans un lieu physique donné, véritable milieu de vie.		✓	

⁵ Voir note en bas de la page précédente.

⁶ Voir page 2.

⁷ Voir page 2.

Les étapes à franchir pour devenir membre ACTIF, AFFILIÉ OU SYMPATHISANT sont les suivantes :

1. Le centre communique officiellement à la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir son intention d'en devenir membre. Il joint de plus à sa demande les documents suivants :
 - Copie de la charte et des règlements généraux de l'organisme requérant ;
 - Liste des membres élus du conseil d'administration lors de la dernière assemblée générale ;
 - Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle ;
 - Copie de la résolution autorisant la demande d'adhésion ;
 - Rapport financier de la dernière année d'opération ;
 - Rapport annuel d'activités.
2. Après le dépôt d'un rapport écrit sur la visite du centre par la Fédération (dont au moins un membre du conseil d'administration doit faire partie de la délégation), le directeur général consulte le ou les centres communautaires de loisir fédérés à proximité avant de faire une recommandation au conseil d'administration. Après analyse de la recommandation, le conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir accepte, s'il y a lieu, la candidature par une résolution explicite. Dès lors, le centre est membre de la Fédération avec tous ses privilèges et obligations.
3. L'acceptation du conseil d'administration est communiquée au centre par le président de la Fédération et annoncée dans le bulletin « Milieu de Vie ». L'assemblée générale viendra entériner et célébrer cet événement.
4. Le montant de la cotisation annuelle est actuellement fixé à 2,5% des subventions du gouvernement provincial en soutien à la mission provenant du Programme d'assistance financière des centres communautaires de loisir et du Secrétariat à l'action communautaire autonome. Le minimum est de 650\$ et le maximum de 3 000\$.
5. Le nouveau membre jouit, dès son acceptation, de tous les privilèges de membre de la Fédération.

À titre de membre de la Fédération, l'organisme a les droits suivants :

Voter à l'assemblée générale annuelle.

Proposer des candidats au conseil d'administration de la Fédération.

Déléguer quatre personnes qui pourront exercer leur droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération.

Déléguer quatre personnes qui pourront, sans droit de vote, participer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération.

Accéder à l'ensemble des services de la Fédération.

MEMBRE		
Actif	Affilié	Sympathisant
✓		
✓		
✓		
	✓	✓
✓	✓	✓

Quel que soit son statut de membre de la Fédération, l'organisme s'engage à :

- Acquitter sa cotisation annuelle⁸.
- Agir en conformité avec les orientations de la Fédération.

⁸ Voir page 4, point 4.

ANNÉE D'ADHÉSION DES CCL À LA FÉDÉRATION

1976

CCSE Maisonneuve
Patro de Charlesbourg
Patro de Jonquière
Patro de Lévis
Patro Laval
Patro Le Prévost
Patro Roc-Amadour
Pavillon St-Arnaud

1977

Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste
Centre Landry

1979

Centre communautaire de loisirs Côte-des-Neiges
Centre communautaire de loisirs Roussin
Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine

1981

Centre communautaire de loisir Sherbrooke
Centre Durocher
Centre récréatif Poupart
Centre récréatif St-François d'Assise
Loisirs Montcalm

1986

Centre de loisirs Jean-Noël Trudel
Centre Loisir Multi-Plus

1988

Centre communautaire d'Arthabaska

1990

Patro Fort Coulonge/Mansfield

1991

Centre communautaire Le Trait d'Union
Centre Mgr Pigeon

1992

Association sportive et communautaire Centre-Sud
Ateliers d'éducation populaire du Plateau
Carrefour Accès Loisirs
Carrefour d'éducation populaire de Pointe St-Charles
Centre communautaire de Beauport
Centre éducatif communautaire René-Goupil
Comité d'éducation aux adultes Petite-Bourgogne et St-Henri
Comité social Centre-Sud
Gestaforme inc
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve
Sercovie inc.

1993

Centre communautaire Drummondville-Sud
Centre communautaire St-Pierre
Service Animation Jeunesse Outaouais (SAJO)

1994

Carrefour communautaire de Rosemont L'Entre-Gens

1995

Patro d'Ottawa

1997

Centre Jean-Claude Malépart
Relais des Jeunes Gatinois

1998

Centre communautaire Hochelaga
Centre Mgr Marcoux

1999

Projet 80

2000

Centre communautaire Pierre-Lemaire

2001

Centre communautaire Champfleury
Centre de loisirs Immaculée-Conception
Centre de loisirs St-Denis
Centre de services communautaires du Monastère
Loisirs Lebourgneuf
Loisirs St-Germain

2002

Centre communautaire Les Chemins du Soleil
Centre communautaire Notre-Dame de l'Assomption
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
Centre sportif Petite-Bourgogne

2003

Centre communautaire Dawson
YMCA de Montréal
Centre récréatif et communautaire St-Donat
La Croisée de Longueuil

2004

Centre communautaire du Faubourg St-Laurent
PEYO

ORGANISMES MEMBRES DE LA FQCCL 2004-2005

RÉGION 02 – SAGUENAY-LAC-ST-JEAN			
Patro de Jonquière	2565, rue St-Dominique Jonquière QC G7X 6J6	Téléphone : (418) 542-7536 Télécopieur : (418)542-5352 Courriel : patrojonquiere@biz.videotron.ca	Fernand Lacombe
RÉGION 03 – CAPITALE NATIONALE			
Centre communautaire de Beauport	4054, boul. Ste-Anne Beauport QC - G1C 2H8	Téléphone : (418) 666-2371 Télécopieur : (418) 666-6131 Courriel : gfaucher@ccb.qc.ca	Ginette Faucher
Centre Durocher	290, rue Carillon Québec QC - G1K 5B2	Téléphone : (418) 522-5681 Télécopieur : (418) 522-5683 Courriel : centredurocher@centredurocher.qc.ca	Pierre Morin
Centre communautaire Jean-Guy Drolet	16, rue Royal-Roussillon Québec QC - G1L 2J7	Téléphone : (418) 529-2825 Télécopieur : (418) 529-3528 Courriel : crsfa@qc.aira.com	Jean Drolet
Centre Mgr Marcoux	1885, de la Canardière Québec QC - G1J 2E5	Téléphone : (418) 661-7766 Télécopieur : (418) 661-7767 Courriel : directioncmm@qc.aira.com	Marie-Claude Lavoie
Les Loisirs Lebourgneuf	1650, boul. de la Morille, suite 300 Québec QC - G2K 2L2	Téléphone : (418) 641-6686 Télécopieur : (418) 626-7928 Courriel : loisirslebourgneuf@bellnet.ca	Ginette Bouchard
Les Loisirs Montcalm	265, boul. René-Lévesque Ouest Québec QC - G1R 2A7	Téléphone : (418) 523-6595 Télécopieur : (418) 523-0039 Courriel : suzaningras@loisirmsontcalm.qc.ca	Suzane Gingras
Patro de Charlesbourg	7700, 3e Avenue Est Charlesbourg QC - G1H 7J2	Téléphone : (418) 626-0161 Télécopieur : (418) 626-5080 Courriel : patro@oricom.ca	Carolle Pelletier
Patro Laval	145, ave Bigaouette Québec QC - G1K 4L3	Téléphone : (418) 522-2005 Télécopieur : (418) 529-9975 Courriel : patrolaval@qc.aira.com	Donald Gingras
Patro Roc-Amadour	2301, 1ère Avenue Québec QC - G1L 3M9	Téléphone : (418) 529-4996 Télécopieur : (418) 529-4841 Courriel : info@patro.roc-amadour.qc.ca	Clément Lemieux
RÉGION 04 – MAURICIE			
Centre de loisirs Jean-Noël Trudel	55, rue Mercier Cap-de-la-Madeleine QC - G8T 5R3	Téléphone : (819) 374-4220 Télécopieur : (819) 374-4411 Courriel : cjnt@biz.videotron.ca	Émilien Marchand
Centre Landry	1954, rue St-François d'Assise Trois-Rivières QC - G9A 1N5	Téléphone : (819) 376-4409 Télécopieur : (819) 376-0795 Courriel : centre.landry@cgocable.ca	Stéphane Lamothe
Centre Loisir Multi-Plus	3730, rue Jacques Labadie Trois-Rivières QC - G8Y 5K7	Téléphone : (819) 379-3562 Télécopieur : (819) 379-5301 Courriel : info@multi-plus.ca	Lorraine Brûlé
Pavillon St-Arnaud	C.P. 1383 - Parc Pie XII Trois-Rivières QC - G9A 5L2	Téléphone : (819) 374-2422 Télécopieur : (819) 374-3200 Courriel : arnaud@qc.aira.com	Jean-Claude Dubois

RÉGION 05 – ESTRIE			
Carrefour Accès-Loisirs	172, Élane C.-Poirier Sherbrooke QC - J1H 2C5	Téléphone : (819) 821-1995 Télocopieur : (819) 821-1953 Courriel : accesloisirs@aide-internet.org	Fabien Dubois
Centre communautaire de loisir Sherbrooke	1010, rue Fairmount Sherbrooke QC - J1H 3N3	Téléphone: (819) 821-5601 Télocopieur : (819) 821-5430 Courriel : cclsinc@hotmail.com	Ghislaine M. Bergeron
Sercovie inc.	300, rue Conseil Sherbrooke QC - J1G 1J4	Téléphone : (819) 565-1066 Télocopieur : (819) 823-5147 Courriel : centredactivites@sercovie.org	Rémi Demers
RÉGION 06 – MONTRÉAL			
Association sportive et communautaire du Centre-Sud	2093, rue de la Visitation Montréal QC - H2L 3C9	Téléphone : (514) 522-2246 Télocopieur : (514) 522-6702 Courriel : centre@asccs.qc.ca	Alain Poirier
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	4273, rue Drolet Montréal QC - H2W 2L7	Téléphone : (514) 350-8881 Télocopieur : (514) 350-8887 Courriel : aep@bellnet.ca	Anne-Marie Sauvé
CCSE Maisonneuve	4375, rue Ontario Est Montréal QC - H1V 1K5	Téléphone: (514) 872-1644 Télocopieur : (514) 252-8096 Courriel : ccse@hotmail.com	Daniel Grant
Centre communautaire Dawson	666, Avenue Woodland Montréal QC - H4H 1V8	Téléphone : (514) 767-9967 Télocopieur : (514) 767-7336 Courriel : dawson@bellnet.ca	David Faguy
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges	5347, Chemin Côte des Neiges Montréal - H3T 1Y4	Téléphone : (514) 733-1478 Télocopieur : (514) 733-7481 Courriel : denise.beaulieu@cclcdn.qc.ca	Denise Beaulieu
Centre communautaire de loisirs Roussin	12125, rue Notre-Dame Est Montréal QC - H1B 2Y9	Téléphone : (514) 645-4519 Télocopieur : (514) 645-7754 Courriel : roussin@centre-roussin.qc.ca	Maurice H. Vanier
Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie	1700, rue Amherst Montréal QC - H2L 3L5	Téléphone : (514) 524-6626 Télocopieur : (514) 524-6756 Courriel : admin@cclsca.qc.ca	Laurent Deteix
Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent (centre sympathisant)	105, rue Ontario Est, Bureau 202 Montréal QC H2X 1G9	Téléphone : (514) 842-1600 Télocopieur : (514) 842-1605 Courriel : ccfs1@ccfs1.org	Richard Desjardins
Centre communautaire Hochelaga	1884, St-Germain Montréal QC - H1W 2T6	Téléphone : (514) 872-4753 Télocopieur : (514) 527-2798 Courriel : centrehochelaga@bellnet.ca	Roland Barbier
Centre communautaire Les Chemins du Soleil	1188, rue de Champlain Montréal – H2L 2R8	Téléphone : (514) 528-9991 Télocopieur : (514) 528-0726 Courriel : cheminsdusoleil@qc.aira.com	Marc Alarie
Centre communautaire Notre-Dame de l'Assomption (centre affilié)	2570, rue Nicolet Montréal QC - H1W 3L5	Téléphone : (514) 527-8297 Télocopieur : (514) 523-8637 Courriel : centrenda@bellnet.ca	Réjean Lagacé
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse (centre affilié)	7378, rue Lajeunesse Montréal QC - H2R 2H8	Téléphone : (514) 278-2654 Télocopieur : (514) 278-0106 Courriel : clc.lajeunesse@bellnet.ca	Marcelle Bastien
Centre de loisirs Marcel-De-La-Sablonnière	4265, rue Papineau Montréal QC - H2H 1T3	Téléphone : (514) 527-1256 Télocopieur : (514) 527-5293 Courriel : loisirs@centreimmaculee.com	Lise Paradis
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	5550, rue Angers Montréal QC - H4E 4A5	Téléphone : (514) 769-2741 Télocopieur : (514) 769-5963 Courriel : centremonseigneurpigeon@qc.aira.com	Richard Ranger
Centre de loisirs St-Denis	5115, rue Rivard Montréal QC - H2J 2P2	Téléphone : (514) 274-7358 Télocopieur : (514) 872-8670 Courriel : rdlt9@bellnet.ca	Dominic LeBlanc

RÉGION 06 – MONTRÉAL (suite)			
Centre de services communautaires du Monastère (<i>centre affilié</i>)	4450, rue Saint-Hubert, local 101 Montréal QC - H2J 2W9	Téléphone : (514) 521-9191 Télocopieur : (514) 521-9399 Courriel : cscm@bellnet.ca	Pierre Marquis
Centre éducatif communautaire René-Goupil	4105, 47e Rue Montréal - H1Z 1L6	Téléphone : (514) 596-4420 Télocopieur : (514) 596-4990 Courriel : cecrg.amd@csgm.qc.ca	Nadia Bastien
Centre Jean-Claude Malépart	2633, rue Ontario est Montréal QC - H2K 1W8	Téléphone : (514) 521-6884 Télocopieur : (514) 521-6760 Courriel : cjcsm@bellnet.ca	Adrien Michaud
Centre récréatif et communautaire St-Donat (<i>centre en probation</i>)	3100, rue Arcand Montréal Qc - H1N 3C7	Téléphone : (514) 253-8913 Télocopieur : (514) 251-4606 Courriel : crcstdonat@bellnet.va	Marylène Brault
Centre récréatif Poupart	2320 B, rue Sainte-Catherine est Montréal - H2K 2J4	Téléphone : (514) 524-7543 Télocopieur : (514) 524-7543 Courriel : naomy@videotron.ca	Georges Leclerc
Centre sportif de la Petite-Bourgogne (<i>centre en probation</i>)	1825, Notre-Dame ouest Montréal QC - H3J 2Y4	Téléphone : (514) 932-0800 Télocopieur : (514) 932-1885 Courriel : serviceclient@centresportif-cspb.com	Dickiens Mathurin
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et St-Henri	2515, rue Delisle Montréal - H3J 1K8	Téléphone : (514) 596-4422 Télocopieur : (514) 596-4981 Courriel : ceda@ceda22.com	Carole Boucher
Comité social Centre-Sud	1710, rue Beaudry Montréal QC - H2L 3E7	Téléphone : (514) 596-7092 Télocopieur : (514) 596-7093 Courriel : cscs.direction@csgm.qc.ca	Michel Leclaire
Patro Le Prévost	7355, Ave Christophe-Colomb Montréal QC - H2R 2S5	Téléphone : (514) 273-8535 Télocopieur : (514) 273-9190 Courriel : info@patroleprevost.qc.ca	Manon Ethier-Rollin
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	1691, boul. Pie IX Montréal QC - H1V 2C3	Téléphone : (514) 596-4488 Télocopieur : (514) 596-4485 Courriel : pechm@csgm.qc.ca	Benoît Lord
PEYO (<i>centre en probation</i>)	419, rue Saint-Roch, Bureau ss06 Montréal QC – H3N 1K2	Téléphone : (514) 278-7396 Télocopieur : (514) 278-7768 Courriel : directeur@peyo.org	Louis Haeck
Projet 80	2040, Alexandre-de-Sève Montréal QC - H2L 2W4	Téléphone : (514) 525-4233 Télocopieur : (514) 525-1670 Courriel : projet.80@qc.aira.com	Daniel Paquin
YMCA de Montréal	1435, rue Drummond, 4 ^e étage Montréal QC - H3G 1W3	Téléphone : (514) 849-5331 Télocopieur : (514) 849-5863 Courriel : jocelyne.hynes@ymcamontreal.qc.ca	Stéphane Vaillancourt
	Courriels : Diane Martin – Coordonnatrice du développement communautaire : diane.martin@ymcamontreal.qc.ca Centre communautaire du YMCA West-Island (directrice) kathy.dancsecs@ymcamontreal.qc.ca YMCA Centre-Ville (directeur) richard.st-yves@ymcamontreal.qc.ca YMCA du Parc (directeur) serge.saintandre@ymcamontreal.qc.ca YMCA Guy Favreau (directrice) johanne.giguere@ymcamontreal.qc.ca YMCA Hochelaga-Maisonneuve (directeur) frederic.boisrond@ymcamontreal.qc.ca YMCA Notre-Dame-de-Grâce (directeur) zane.korytko@ymcamontreal.qc.ca YMCA Pointe St-Charles (directrice) gail.dalgleish@ymcamontreal.qc.ca YMCA St-Laurent (directrice) genevieve.paquette@ymcamontreal.qc.ca YMCA Westmount (directeur) gary.white@ymcamontreal.qc.ca		

RÉGION 07 – OUTAOUAIS			
Patro de Fort-Coulonge/Mansfield	529, rue Baume Fort Coulonge QC - J0X 1V0	Téléphone : (819) 683-3347 Télocopieur : (819) 683-2367 Courriel : patro@lepatro.org	Marc Frappier
Relais des Jeunes Gatinois	315, rue Migneault C.P. 793 Gatineau QC - J8P 6J3	Téléphone : (819) 663-8337 Télocopieur : (819) 663-0222 Courriel : ghotte@rjg.ca	Guylain Hotte
SAJO	67, Montée St-André St-Sixte QC - J0X 3B0	Téléphone : (819) 985-2711 Télocopieur : (819) 985-4021 Courriel : info@sajo.qc.ca	Marius Fournier
RÉGION 12 – CHAUDIÈRE-APPALACHES			
Patro de Lévis	30, rue Champagnat Lévis QC - G6V 6P5	Téléphone : (418) 837-2479 Télocopieur : (418) 837-1955 Courriel : patrolevis@qc.aira.com	Jean Lessard
RÉGION 13 – LAVAL			
Centre communautaire Champfleury	2585, boul. des Oiseaux Ste-Rose-de-Laval QC - H7L 4M4	Téléphone : (450) 963-0676 Télocopieur : (450) 625-0514 Courriel : direction@champfleury.qc.ca	Sylvain Fredette
RÉGION 16 – MONTRÉGIE			
Centre communautaire Le Trait d'Union	3100, rue Mousseau Longueuil QC - J4L 4P1	Téléphone : (450) 647-1107 Télocopieur : (450) 647-4245 Courriel : cctu.rguay@vif.com	Raymond Guay
Gestaforme inc.	111, boul. Maple Châteauguay QC - J6J 3P9	Téléphone : (450) 698-3120 Télocopieur : (450) 698-3039 Courriel : polydium@videotron.ca	Suzanne Roy
La Croisée de Longueuil	1230, rue Green Longueuil QC - J4K 4Z5	Téléphone : (450) 677-8918 Télocopieur : (450) 677-3377 Courriel : lacroisee@sympatico.ca	Sylvie Grenier
RÉGION 17 – CENTRE DU QUÉBEC			
Centre communautaire d'Arthabaska	735, boul. Bois-Francs sud C.P. 1004 Victoriaville QC - G6P 8Y1	Téléphone : (819) 357-2097 Télocopieur : (819) 357-5507 Courriel : ccagldg@lino.com	Guylaine Lévesque
Centre communautaire Drummondville-Sud	1550, rue St-Aimé Drummondville QC - J2B 2S8	Téléphone : (819) 478-0202 Télocopieur : (819) 478-8970 Courriel : ccds@cgocable.ca	Pierre Lambert
Centre communautaire Pierre-Lemaire (centre en probation)	325, boul. St-Joseph ouest Drummondville QC - J2E 1M3	Téléphone : (819) 474-2309 Télocopieur : (819) 474-5187 Courriel : ccpl@cgocable.ca	Carole Boies
Centre communautaire St-Pierre	575, rue St-Alfred Drummondville QC - J2C 4B1	Téléphone : (819) 478-7780 Télocopieur : (819) 478-7309 Courriel : ccsp@cgocable.ca	Sylvie Deshaies
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste	114, 18e Avenue Drummondville QC - J2B 3T3	Téléphone : (819) 477-4475 Télocopieur : (819) 477-1707 Courriel : info@ccrsjb.qc.ca	Alain Martel
Les Loisirs St-Germain (centre affilié)	293, rue Notre-Dame St-Germain-de-Grantham QC J0C 1K0	Téléphone : (819) 395-2544 Télocopieur : (819) 395-2482 Courriel : loisirsstgermain@hotmail.com	Christian Drolet
ONTARIO			
Patro d'Ottawa (centre sympathisant)	40, rue Cobourg Ottawa (Ontario) K1N 8Z6	Téléphone : (613) 789-7733 Télocopieur : (613) 789-7786 Courriel : lepatro@on.aibn.com	Denis Bédard

RAYONNEMENT ET LIENS AVEC LE MILIEU

AOÛT 2004

AU NIVEAU LOCAL	AU NIVEAU RÉGIONAL	AU NIVEAU NATIONAL	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tables régionales : <ul style="list-style-type: none"> Montréal Québec Centre-du-Québec Outaouais ▪ InterCep 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CLD Québec ▪ Conférences des élus : <ul style="list-style-type: none"> Montréal Québec Sherbrooke Trois-Rivières Centre-du-Québec ▪ URLS : <ul style="list-style-type: none"> Québec Montréal Centre-du-Québec Trois-Rivières 	<p>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission des normes du travail ▪ Commission municipale ▪ CSST ▪ Emploi-Québec ▪ Fonds Jeunesse Québec ▪ Loto-Québec ▪ MAMSL ▪ MDER ▪ MEQ ▪ MESSF ▪ MSSS ▪ SACA ▪ Sécurité publique <p>GOUVERNEMENT FÉDÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ADRC ▪ Bénévoles Canada ▪ Centre canadien de philanthropie ▪ DRHC ▪ Industrie Canada 	<p>ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARUC ▪ Assurathèque ▪ Bingo-Lib Québec ▪ Breuvages Pepsi-Cola ▪ Chantier Économie Sociale ▪ Comité aviseur de l'action communautaire autonome ▪ Conseil québécois du loisir ▪ FQOCF ▪ RABQ ▪ Groupe AST ▪ ICEA ▪ Québec en forme ▪ Regroupement Loisir Québec ▪ Réseau de vigilance ▪ ROSBLQ ▪ RHGQ (haltes-garderies) ▪ RQCACI